



Animateur-trice ALSH – Méral/Cuillé (EMPLOI PERMANANT)

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale du pays de Craon situé à 30 minutes de Laval et à 45 minutes de Vitré, est un établissement public autonome rattaché à la Communauté de Communes du Pays de Craon. Il est compétent en matière de :

- Petite enfance - enfance jeunesse
- Personnes âgées/personnes handicapées
- Solidarité/insertion
- Maison de services au public

Son territoire d'action s'étend sur les 37 communes composant la Communauté de Communes du Pays de Craon. Le territoire dispose d'un cadre de vie privilégié, d'un tissu économique et associatif dynamique, ainsi que de nombreux équipements sportifs et culturels : piscine, médiathèque, établissement d'enseignement artistique, crèche, théâtre,... Les services ressources humaines et finances sont mutualisés avec la Communauté de Communes du Pays de Craon.

Le pôle petite enfance-enfance-jeunesse se compose de 3 relais petite enfance, 3 établissements d'accueil du jeune enfant, 8 ALSH gérés en régie, 2 ALSH gérés par des associations, d'un service jeunesse en régie pour les secteurs de Renazé et Cossé-le-Vivien et d'un centre social portant la politique jeunesse sur le secteur de Craon.

Descriptif de l'emploi :

Il/ Elle organise et effectue l'accueil et les activités qui contribuent au développement de l'enfant dans le cadre du projet pédagogique de l'ALSH.

Il/ Elle Participe à l'élaboration du projet pédagogique de la structure.

Missions :

Accueil des enfants, des parents et des substituts parentaux

- Identifier et respecter les besoins (physiques, moteurs et affectifs) de chaque enfant dans son individualité
- Favoriser la socialisation du jeune enfant
- Etablir une relation de confiance avec les parents
- Prendre en compte la demande des parents en adéquation avec le projet de l'établissement
- Contribuer à l'identification des signes d'appel, de mal-être physique ou psychique de l'enfant, alerter les parents et les services compétents
- Communiquer avec la famille au quotidien
- Assurer la définition et le suivi des protocoles liés à la santé des enfants en lien avec les partenaires et la direction du site

Création et mise en œuvre des conditions nécessaires au bien-être des enfants

- Aménager des espaces de vie (repos, repas, jeux...) adaptés aux besoins individuels et collectifs des enfants
- Assurer la sécurité affective et physique de l'enfant
- Réaliser les soins courants d'hygiène de l'enfant dans le respect de son intimité
- Répondre aux besoins alimentaires de l'enfant

Aide à l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie

- Aider l'enfant à progressivement acquérir des gestes et comportements autonomes (autonomie vestimentaire, alimentaire...)

- Adopter et maintenir des attitudes éducatives en conformité avec le projet de la structure

Elaboration et mise en œuvre des projets d'activité des enfants

- Elaborer des projets d'activités en lien avec les projets pédagogiques
- Organiser et animer des jeux, des ateliers d'éveil et d'expression
- Régulièrement les interactions entre les enfants

Mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène

- Estimer l'état de santé général de l'enfant
- Repérer les signes de mal-être et rassurer l'enfant et transmettre au responsable et aux parents
- Assurer la sécurité et prévenir l'accident
- Alerter et réagir en cas d'accident

Assurer la continuité de la fonction de Direction de l'établissement

- En cas d'absence du responsable de la structure enfants : faire respecter les protocoles de sécurité, noter les demandes spécifiques de parent.

Participation à l'élaboration du projet d'établissement

- Situer sa fonction et son rôle dans un établissement, un service...
- Participer au travail de l'équipe et aux réunions
- Rendre compte d'observations et d'activités effectuées
- Favoriser la participation des parents à la vie de l'établissement

HGI (si concerné)

- En liaison avec le service concerné, s'assurer du suivi du véhicule

Profil demandé :

Profil :

- Formation requise : BAFA ou équivalence
- Permis B exigé

Compétences :

- Savoir recueillir des demandes et expliquer les réponses apportées
- Savoir accueillir et créer une relation de confiance
- Savoir rendre compte de difficultés ou problèmes rencontrés
- Savoir adapter son comportement à une situation donnée
- Savoir animer des jeux et ateliers d'éveil
- Savoir communiquer et adapter son langage en fonction des interlocuteurs (enfants, parents...)
- Savoir réguler et résoudre des conflits
- Savoir travailler en équipe
- Maîtrise des règles d'hygiène et de sécurité
- Maîtrise des principes d'hygiène corporelle
- Connaissance des maladies infantiles et signaux d'alerte
- Connaissances en ergonomie spécifiques aux lieux d'accueil du jeune enfant
- Connaissances en psychologie infantile
- Connaissance des règles de base en diététique et hygiène alimentaire
- Connaissances de base en bureautique (tableur, traitement de texte...)

- Disponibilité
- Discrétion
- Maîtrise de soi

Informations complémentaires :

Modalités de recrutement :

- Par voie statutaire : poste ouvert au grade d'adjoint territorial d'animation
- Par voie contractuelle : Contrat à Durée Déterminée d'1 an

Rémunération :

- Rémunération selon la grille indiciaire de la Fonction Publique
- Régime Indemnitaire
- SFT (Supplément Familial de Traitement)

Avantage sociaux :

- CNAS (Comité National d'Action Sociale) après 6 mois d'ancienneté
- Participation de la collectivité à la mutuelle et à la prévoyance

Conditions d'exercice :

- Temps de travail du poste : 23 heures annualisées
- Lieux de travail : ALSH Méral Cuillé
- Poste à pourvoir le 1^{er} septembre 2026
- Entretiens prévus le mardi 21 juillet 2026

Candidature (CV + Lettre de motivation) : Monsieur le Président du CIAS du Pays de Craon – 29 rue de la Libération - 53400 CRAON ou par mail : recrutement@paysdecraon.fr